

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS "LE RUBIS'CUBE"

Accueil des enfants de 3 à 13 ans du territoire

Dans le cadre d'une convention d'entente regroupant les communes de : Saint Paul 3 châteaux, Tulette, Clansayes, Solérieux, St Restitut, Rochegude, Suze-la-Rousse, Bouchet et La Baume-de-Transit



Les vacances de Noël

Du 21 au 31 décembre 2020

"Nous ajustons notre démarche éducative au contexte sanitaire qui a révélé de nouveaux besoins chez les enfants.

Nous nous adaptons, afin de rendre leur quotidien plus chaleureux et compréhensible et les accompagnons dans cette crise inédite, en leur proposant des activités stimulantes, une vie quotidienne rassurante, ponctuée de temps forts de loisirs."

L'équipe

Préambule :

Au commencement, il y a une équipe, réunie autour d'une même volonté, qui veut faire vivre aux enfants de véritables temps de loisirs et de vacances.

Puis, c'est comme un tableau que l'on dessine. Chaque artiste vient poser sa touche de couleur, de folie, de rêve, d'envie, de possible.

Ensemble nous peignons cette toile où chacun peut s'exprimer.
Un voyage dans le monde de nos rêves.

Et bien c'est cela que l'on appelle dans notre culture de l'animation, un projet pédagogique.

De façon plus terre à terre, c'est un mode d'emploi ou une notice d'explications, sur la manière dont nous souhaitons accueillir les enfants.

Bonne lecture et bon voyage...

"L'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires"

Paolo Coelho.

Itinéraire :

1- Le départ : page 3

- Les communes organisatrices
- Les locaux

2- Les voyageurs : page 4

- Les enfants
- La famille
- L'équipe d'encadrement
- L'équipe technique

3- La destination : page 8

- Les objectifs
- Les outils

4- Les escales : page 9

- La vie quotidienne
- Les activités
- Les temps forts
- La thématique
- La navette en bus



1- Le départ :

✓ Les communes organisatrices :

Depuis avril 2019, les communes de Saint Paul 3 châteaux, Tulette, Clansayes, Solérieux, St Restitut, Rochegude, Suze-la-Rousse, Bouchet et La Baume-de-Transit ont mutualisé leurs ressources, pour la gestion des accueils de loisirs.

Cette mutualisation permet de répondre au mieux aux besoins des familles sur l'ensemble des territoires concernés.

Afin d'apporter une réponse adaptée et cohérente, un travail a été mené pour permettre la mise en place d'une action accueil de loisirs conjointe entre l'ensemble des communes, et dont Saint Paul trois châteaux en est la gestionnaire.

Un projet éducatif a été élaboré par les élus des communes précitées et formalise la volonté de tous, d'optimiser les ressources en faveur de l'enfant, lui permettant de grandir et de partager des moments de loisirs, de socialisation, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

✓ Les locaux : Le Rubis'cube

C'est un espace constitué de plusieurs modules, de plus de 800 m² de plain-pied avec :

- 1 Salle centrale et d'animation de 179 m²
- 6 Salles d'activités pour une surface totale d'environ 300 m²
- 1 salle de repos de 30 m²
- 1 espace restauration de 184 m² comportant une cuisine de 24 m² et un local technique de 12 m²
- 1 bureau de 14 m² avec coin infirmerie
- 1 local de rangement de 11 m²
- Sanitaires et douches d'une surface globale de 57 m²
- Dégagements, circulation : 36 m²
- 1 préau abrité de 149 m²
- 1 bloc sanitaire extérieur
- Une cour arborée et clôturée



Les locaux sont adaptés à l'âge des enfants accueillis et ont été avisés par les services de la protection maternelle infantile pour l'accueil des enfants de moins de six ans.

La construction de ce bâtiment est récente et répond aux normes d'accessibilité, un enfant porteur d'handicap peut être accueilli.

L'environnement est propice à une diversité d'activités, le lieu est excentré de la ville avec des structures sportives communales à proximité : le centre de loisirs 2003 comprenant une piscine couverte, squash et bowling, un gymnase, un accès au circuit vert «La promenade des jardins» qui traverse la ville, des terrains de tennis et un stade de foot.
 A l'arrière du bâtiment se trouve un bois, avec chemin balisé, permettant d'organiser des ballades en nature.



En raison de la crise sanitaire, le complexe 2003 est fermé. Nous continuons de privilégier les espaces extérieurs comme le stade ou la cour pour les jeux.

2 - Les voyageurs :

✓ Les enfants :

Origine, effectif et groupe :

Nous accueillons 40 enfants âgés de 3 à 13 ans, du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30. L'accueil de loisirs est ouvert à tous, avec néanmoins une priorité d'inscription pour les enfants originaires des communes organisatrices.

Le rythme de la journée, la vie quotidienne et les activités sont adaptés afin de répondre aux besoins spécifiques liés à chaque âge.



Attention, le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans, à l'intérieur comme à l'extérieur. A leur arrivée les enfants se déchaussent et se lavent les mains. La famille peut fournir une paire de chaussons pour plus de confort pour leurs enfants.

Les besoins :

De 3 à 5 ans
<p>Besoin de mouvement. Forte dépendance de l'adulte. Besoin de sécurité affective, de repères et d'un rythme bien réglé. L'imaginaire est important pour son développement. Premier pas dans la collectivité : apprentissage du cadre de vie.</p> <p>En découverte permanente : de soi, des autres, de son environnement. Age du pourquoi, de la fabulation, de l'imitation du geste et de la parole.</p>
De 6 à 8 ans
<p>En pleine possession de ses capacités motrices, l'enfant a besoin de se dépenser. Il devient curieux du monde réel, a besoin d'être responsabilisé et a un besoin fort de justice. C'est le début des amitiés : il a besoin d'être avec ses copains mais garde un besoin de s'isoler par moment.</p>
De 9 à 13 ans :
<p>Période d'équilibre entre le besoin d'autonomie et de sécurité de la famille. Il affirme peu à peu son caractère et son indépendance. Besoin d'un cadre, de limite et d'explications. Besoin de compétition, de se mesurer aux autres, de tester. Naissance des vraies amitiés.</p>

L'accueil des enfants aux besoins spécifiques :

Tout enfant a le droit à des temps de loisirs nécessaires à son développement. Notre volonté est de permettre un accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Consciente des aménagements et des moyens pouvant être mobilisés, la direction souhaite rencontrer les familles avant l'accueil, pour connaître les besoins de l'enfant et permettre un accueil progressif.

✓ La famille :

Nous attachons une grande importance à la place des familles dans la vie de l'accueil de loisirs. Ainsi, le matin et le soir, l'équipe est présente et disponible pour répondre aux questions, faire un retour sur la journée des enfants. Les horaires d'accueil sont de 7h30 à 9h puis de 17h à 18h30. Les familles qui le souhaitent, peuvent contacter la direction pour organiser un rendez-vous. Côté inscription, celle-ci est à formuler par le portail famille ou directement auprès du guichet unique de la commune de Saint Paul trois châteaux et doit être accompagnée des documents administratifs nécessaires à la constitution du dossier. Seule une inscription à la journée est possible.

En raison de la situation sanitaire actuelle, la famille n'est plus autorisée à entrer dans la structure. Afin de garder le lien avec l'accueil de loisirs et communiquer sur les projets des vacances, les enfants construiront un carnet souvenirs des vacances qu'ils pourront récupérer lors de leur dernier jour de présence.



Le matin, les familles sont accueillies une par une à l'entrée principale. Un sens de circulation est matérialisé. Le soir, les enfants de moins de 6 ans sont récupérés directement par l'accès extérieur de leur salle d'activités, les enfants de 6 ans et plus par l'entrée principale. Cette organisation peut engendrer un temps d'attente, nous nous efforçons de rendre ce temps d'accueil le plus fluide et sécurisé possible. Le port du masque est obligatoire dès le franchissement du premier portail en bas de l'accès piéton et la distanciation physique entre les personnes doit être respectée. Nous vous demandons la plus grande vigilance pour respecter ces gestes de sécurité, notamment lors des temps d'accueil.

✓ L'équipe d'encadrement :

Pour la mise en œuvre de l'action accueil de loisirs, les communes organisatrices s'appuient sur une équipe permanente d'encadrement, composée de : deux directeurs, de deux adjoints pédagogiques et de 15 animateurs. Celle-ci est complétée par des animateurs saisonniers lors des périodes de vacances.

Présentation, responsabilités et rôles :

<p>L'équipe permanente de direction :</p> <p>Du 21 au 24 décembre :</p> <p>Flavie : directrice</p> <p>Nicolas : adjoint</p> <p>Du 28 au 31 décembre :</p> <p>Lucile : directrice</p> <p>Hassania : adjointe</p>	<p>L'équipe d'animation : composée de 50% de permanents et 50% de saisonniers</p> <p>Du 21 au 24 décembre :</p> <p>Benjamin, Céline, Caroline, Nadia, Johan, Faustine, Fatima</p> <p>Du 28 au 31 décembre :</p> <p>Juliette, Amélie, Julie, Iliès, Johan, Faustine, Fatima</p>
<p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Elle est garante de la sécurité de tous : enfants et adultes.- Elle élabore et met en œuvre le projet pédagogique dans la continuité du projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs- Elle veille à l'organisation générale du centre, tant au niveau administratif, que financier ou humain.- Elle vérifie le pointage des enfants à leur arrivée et à leur départ- Elle contrôle les fiches sanitaires des enfants- Elle est garante du suivi sanitaire, des régimes alimentaires, des traitements médicaux- Elle effectue le suivi des produits pharmaceutiques- Elle est responsable de l'hygiène et l'entretien des locaux- Elle est garante de la bonne prise en charge d'un cas d'urgence (accident,...) <p>Rôles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Elle impulse le projet pédagogique et vérifie la cohérence des actions menées en fonction des objectifs fixés.- Elle crée une dynamique d'équipe et une implication de tous dans le travail au quotidien- Elle anime les réunions d'équipe- Elle favorise la bonne cohésion de l'équipe- Elle assure la formation en continu de tous les animateurs- Elle assure le lien avec l'organisateur- Elle est à l'écoute de l'équipe, des parents et des enfants- Elle développe la communication et les partenariats	<p>Responsabilités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il met en œuvre le projet pédagogique- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.- Il connaît les règles de sécurité et la réglementation des accueils collectifs de mineurs- Il connaît le nombre d'enfants qui lui sont confiés <p>Rôles :</p> <p>Il considère l'enfant en tant qu'individu à part entière, il est à son écoute et répond à sa demande</p> <ul style="list-style-type: none">- Il est force de propositions de projets d'animation en adéquation avec le projet pédagogique et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas- Il guide et soutient les initiatives des enfants (projets, ...) et implique les enfants dans la vie quotidienne, la vie collective- Il élabore et veille au respect des règles de vie- Il favorise l'intégration de chacun dans la vie du groupe et veille à respecter le rythme des enfants, il sait être à l'écoute et repérer les besoins.- Il favorise les activités de découverte et tend à faire de ce temps de loisirs, un véritable temps de vacances- Il participe activement à la dynamique d'équipe- Il a une attitude exemplaire et un langage adapté auprès de tous : enfants, familles, collègues- Il fait part à la direction des problèmes rencontrés (même minimes)- Il gère les petits bobos, remplit le registre d'infirmier et informe systématiquement la direction



La direction est garante de l'aspect sanitaire. Elle informe l'équipe des spécificités des enfants, du fonctionnement de l'infirmierie et des points de mise en œuvre du protocole sanitaire. Un coin infirmierie est organisé avec une couchette, il permet d'isoler un enfant en cas de suspicion d'un cas de COVID.

Fonctionnement de l'équipe :

Sur le péricentre (7h30/9h et 17h/18h30), les animateurs arrivent et partent de façon échelonnée. La directrice est présente de 7h30 à 9h et l'adjoint de direction de 17h à 18h30.

Les animateurs et la direction ont à prendre en charge des missions de service :

- **Le service Bus** : il s'agit d'assurer la sécurité et la prise en charge des enfants qui prennent la navette en bus le matin et le soir. Un animateur est référent chaque semaine.
- **Le service cuisine** : il consiste à participer au service des repas et au rangement de la salle de restauration avec l'équipe technique
- **Le service nettoyage** : il s'agit de nettoyer la salle de l'équipe, balayer les salles d'activités
- **Le service rangement** : il consiste à ranger le matériel et la salle de régie.
- **Le service outil** : il consiste à être référent d'un outil en particulier (outil page 9)

Un support visuel est affiché dans la salle de l'équipe. Il permettra à tous de se positionner et d'avoir une vision globale de l'organisation.

Les réunions :

Deux réunions de préparation se sont déroulées en amont, afin de travailler ensemble sur le projet. Ce travail a permis de fédérer l'équipe autour des objectifs fixés et déterminer les outils et les activités qui seront mises en place durant les vacances.

Tout au long des vacances, la direction mettra en place des temps de discussion avec toute l'équipe afin de faire un point sur les objectifs, les activités, le ressenti et la participation des enfants.

Un temps supplémentaire de rencontre sera organisé entre la direction et les animateurs qui seront en cours de formation BAFA et qui effectueront leur stage pratique :

- Au début de la période de stage pour faire un point sur leur cursus et sur leurs attentes
- A mi-parcours afin de faire un point et de les conseiller
- En fin de période pour l'évaluation certificative de leur stage

✓ **L'équipe technique :**

Présentation et missions :

L'organisation technique de l'accueil de loisirs s'appuie des personnes permanentes au service, formées à la méthode HACCP.

L'équipe technique :	
Véronique et Cathy	
Responsabilités :	
- Garante de l'aspect sanitaire des denrées (respect de la chaîne du froid, remise en bonne température des plats) et de la désinfection de la salle de restauration	
- Assure la réception des repas	
- Organise le service	
- Assure le nettoyage et la désinfection des locaux	



L'ensemble des locaux est désinfecté chaque jour. Les surfaces les plus sollicitées comme les poignées de porte, les sanitaires et les tables sont nettoyés plusieurs fois par jour. Une partie du nettoyage est assuré par l'équipe technique dans la journée. Le nettoyage principal est assuré par une entreprise prestataire. De plus les salles sont aérées plusieurs fois par jour.

3- La destination :

✓ **Les objectifs :**

Lors des réunions de préparation, l'équipe de direction a investi les animateurs autour de 3 valeurs pour orienter les actions :

- ❖ L'enfant acteur de ses vacances : *"nous souhaitons que les enfants puissent exprimer et réaliser leurs envies afin qu'ils participent à la construction de leurs vacances. Pour les plus petits, nous souhaitons qu'ils puissent choisir parmi plusieurs activités"*.
Objectifs : Donner des outils pour que les enfants échangent entre eux et réalisent des projets simples d'activité. Permettre un choix pour les plus petits.
- ❖ L'enfant acteur du vivre ensemble : *"nous souhaitons que les enfants participent aux missions de vie quotidienne"*.
Objectifs : Permettre aux enfants de participer aux différentes missions de la vie du centre.
- ❖ L'accueil de loisirs comme lieu de temps forts de loisirs : *"nous souhaitons que les enfants vivent des moments forts de loisirs : activités de découvertes et grands jeux"*.
Objectif : Organiser un grand jeu chaque semaine. Permettre la découverte ou redécouverte d'activités.

✓ Les outils :

LES SCENETTES

Elles permettent de construire les règles de vie avec les enfants

LE MUR D'EXPRESSIONS

Il permet aux enfants d'exprimer leurs envies afin que les animateurs les accompagnent à réaliser leurs projets. Il permet aux animateurs de proposer un atelier

LES SERVICES

Ils permettent aux enfants de participer aux services de la vie quotidienne

LA BONNE ACTION

Cela consiste à proposer aux enfants une bonne action en réparation à un comportement inadapté et permet de le valoriser sur une action positive

LA CABANE

C'est un lieu de repos accessible à tout moment de la journée

ZONE LIBRE

Il s'agit de permettre aux enfants d'avoir la possibilité de ne rien faire ou de ne pas participer aux activités proposées

ENIGMUS

Il s'agit de proposer une énigme à l'heure du repas

LE CARNET

C'est un journal individuel qui permet aux enfants de raconter par écrit / image leur journée.
Retour aux familles

4- Les escales :

✓ La vie quotidienne :

Les repas :

Les repas sont pris sur place. Ils sont livrés par la société API en liaison froide.
Nous mangeons tous ensemble dans la salle de restaurant et nous participons tous au service et au nettoyage, enfants et adultes.



Les enfants mangent à 4 par table afin de garantir une distance de 1 mètre entre eux.
Les adultes mangent ensemble à une table. L'organisation des missions de service tient compte du protocole sanitaire.

La sieste ou le temps calme :

La salle de sieste permet d'organiser un temps de repos pour les plus jeunes après le repas de midi. Les enfants dorment autant qu'ils en ont besoin.

Un temps calme est organisé pour tous les enfants après le repas. Nous leur proposons des activités calmes : lecture, dessin, relaxation (repos avec musique douce).

✓ Les activités :

Fonctionnement et nature des activités :

- Groupe 3/5 ans : les animateurs proposent plusieurs activités afin que les enfants puissent choisir. Ce sont des activités artistiques comme la peinture, la musique ou la danse, ou bien des petits jeux collectifs.

- Groupe 6 ans et plus : une partie des activités est proposée par les enfants eux-mêmes. Les animateurs sont garants du bon déroulement et de la sécurité. Cela permet de valoriser les enfants et de les rendre acteurs de leurs vacances.

Des ateliers sont proposés chaque jour par les animateurs afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. Ce sont des activités artistiques comme la danse, la peinture, des activités manuelles comme la couture ou le petit bricolage, des activités techniques comme les expériences scientifiques ou l'initiation à la programmation.

Les activités ne sont pas imposées aux enfants. Nous souhaitons qu'ils vivent leurs vacances en fonction de leurs besoins et leurs envies.

Les animateurs référents de l'outil «carte blanche» permettent de trouver une autre alternative et de répondre aux besoins de tous les enfants.

Des temps de bilan sont menés chaque jour pour connaître le retour des enfants sur leur journée.

✓ La thématique :

Nous souhaitons mettre à l'honneur les jeux de construction. Les salles d'activités sont aménagées en rapport au thème : salle jeux en bois et Kapla, salle Légo, salle virtuelle, salle de construction géante.

✓ Les temps forts :

Deux ateliers seront animés par des intervenants : un atelier Légo et Kapla.

Le mardi 29, les enfants profiteront d'un spectacle "Le voyage de Tao", joué par la compagnie Les Papillons Bleus dans les locaux.

Un grand jeu sera animé par les animateurs chaque semaine. Celui-ci permet d'avoir un fil conducteur sur toute la semaine et de plonger les enfants dans un imaginaire.



Les enfants du groupe 3/5 ans et de 6 ans et plus n'auront pas d'activités communes afin de limiter les brassages. Une rotation pour les salles à thème sera organisée ainsi que pour le matériel avec 24h de non utilisation entre chaque groupe. Les enfants se laveront les mains avant et après chaque activité.

✓ la navette :

Une navette en bus est organisée le matin et le soir pour amener et ramener les enfants des communes de l'entente à l'accueil de loisirs. Un animateur est référent chaque semaine.

✓ La journée type :

TEMPS	HORAIRES	BESOINS	RÔLES DE L'ADULTE	OUTILS
Accueil matin	7h30/9h	- Repères - Séparation en douceur - Réveil	- Accueille chaque enfant et lui montre où poser ses affaires - Propose des jeux calmes - Rassurant	- Porte manteaux personnalisés - Jeux de société, dessin, jeux d'imitation
Rassemblement / Préparation matinée	9h	- Connaître le fonctionnement - S'exprimer, vie de groupe - Construction de projet - Responsabilisation	- Ecoute - Liberté d'expression	- Scénettes - Mur d'expressions - Missions de service
Activités	9h30 14h	- Liberté de choix - Épanouissement - Découverte - Se dépenser	- Adaptation - Accompagnement - Proposition - Transmission de savoirs	- Mur d'expressions
Repas	12h	- Se nourrir - Convivialité - Responsabilisation	- Animer - Solliciter à goûter sans forcer - Suivi des missions service	- Enigmas - Missions de service
Sieste/Temps calme	13h	- Se reposer - Digérer	- Propose et anime - Prend une pause - Ne réveille pas l'enfant	- Journal
Goûter	16h	- Se nourrir, reprendre des forces	- Échanges - Participation	- Missions de service
Accueil du soir	17h /18h30	- Retour aux familles, valoriser	- Valoriser	- Le carnet